

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

---

### Relevé de conclusions Mardi 21 avril 2015

Présents : Mmes GAVA, Directrice ; AKPO, Cadre de santé ; PINTURAUD, Infirmière ; CORBINEAU, Animatrice ; Mme BOURRY, psychologue, Mme SOMMER, stagiaire psychologue ; MM. COURET et JOUIN, Directeurs Adjoints ; M. HEURTEBIZE, Médecin Coordonnateur ; Mmes LACASSAGNE, SENNÉ, M. DELALÉ représentants des familles ; Mmes DIAS, LUCAS et WALTER, représentantes des résidents.

Excusées : Mme MATOUB, aide-soignante ; Mme BRINON-BOUCHET, représentante des familles.

La séance débute à 15h10.

#### Ordre du jour :

- Présentation de Mme AKPO : Mme VALNET, cadre de santé est partie à la retraite et est donc remplacée par Mme AKPO Marie-Hélène dans ses fonctions depuis le 2 janvier dernier.
- Adoption du Procès-Verbal du 08 octobre 2014 : ce procès-verbal est adopté à l'unanimité, il sera affiché sur le panneau prévu à cet effet, mis en ligne et diffusé avec la prochaine facturation.
- Renouvellement du Conseil de la Vie Sociale : les élections des représentants du Conseil de la Vie Sociale auront lieu le jeudi 11 juin, jour du repas des familles. Le vote par correspondance est bien entendu maintenu, l'appel à candidature a été lancé aux familles avec la facturation d'avril et Mme CORBINEAU, animatrice, rencontrera les résidents qui pourraient être intéressés. Mme GAVA demande aux représentantes des résidents présentes à cette séance si elles souhaitent se représenter. Elles répondent que si d'autres résidents en font la demande, elles leur laisseront leur place.

Mme LACASSAGNE ajoute que le prochain Conseil aura probablement des changements à prévoir dans son organisation et notamment dans le maintien ou non des permanences aux familles. La boîte aux lettres mise à disposition pour toute question éventuelle à adresser aux membres du Conseil de la Vie Sociale n'a vu qu'un courrier au cours des 3 ans de ce mandat, il y a deux semaines environ, courrier pas très constructif au demeurant.

Mme GAVA souligne que malgré le peu de mobilisation que le CVS soulève de la part des familles ? la réunion annuelle qui a eu lieu cette année fin janvier a réunit quant à elle une cinquantaine de familles qui en ont profité pour poser des questions appropriées au contexte. Le prochain Conseil de la Vie Sociale devra effectivement trouver un autre mode de fonctionnement afin de le dynamiser et le rendre plus attractif.

Mme SENNÉ ajoute que les familles ont besoin de parler, de communiquer sur l'accueil de leur parent, mais souvent à propos de situations qui leur sont personnelles et qui de ce fait, n'ont pas leur place au sein de CVS.

On rappelle la méconnaissance de cette instance soulignée par les questionnaires de satisfaction. Mme CORBINEAU propose de faire les permanences plutôt en semaine qu'un samedi, et le vendredi car c'est le jour où il y a le plus de visites.

Les questions d'ordre individuel ou relatives à la prise en charge des résidents sont à poser aux infirmières, à la psychologue ou encore au cadre de santé.

Mme BOURRY, psychologue, en profite pour signaler qu'il y aura prochainement des réunions thématiques qui seront organisées en fin de journée à destination des familles avec des thèmes du type '*les différents corps de métier en EHPAD*'...

Mme GAVA conclut qu'il faudra de toute évidence prendre du temps après les élections pour réfléchir ensemble à un meilleur fonctionnement.

#### - Tarifs 2015 et résultats financiers 2014 :

Le bilan de 2014 est plutôt positif avec un taux d'occupation à 99%. On constate également une augmentation des prises en charge lourdes avec 65% des résidents évalués en GIR 1 ou 2. Il y a eu, en 2014, des excédents budgétaires sur toutes les sections. L'établissement a demandé aux autorités à les intégrer dans le plan de financement de la reconstruction afin de réduire au maximum l'impact des travaux sur le prix de journée. Il sera néanmoins inévitable d'atteindre un prix de journée de 60€ en 2018.

M. DELALÉ demande s'il est possible de ne prendre que des GIR 1 à l'entrée. Mme GAVA répond qu'il n'y a pas de règles sur ce sujet, certains établissements le savent et le font eux-mêmes.

Docteur HEURTEBIZE signale que le GIR n'est pas le premier et encore moins le seul critère observé pour accueillir un résident dans notre établissement. Mme GAVA ajoute que de nombreuses personnes prises en charge par le SSIAD ne relèvent par exemple plus d'une prise en charge à domicile mais que faute

de moyens ou pour toute autre raison, elles ne souhaitent pas entrer en EHPAD.

- **Présentation du projet d'établissement :**

M. COURET commente la synthèse envoyée avec la convocation et signale que la version intégrale de ce Projet d'établissement 2014-2018 est disponible si besoin. Il recense les projets à mener sur les 5 ans à venir (gestion des risques, ouverture à des partenariats avec le CHIC d'Amboise ou le CHRU de Tours...). Ce Projet d'établissement a été mené parallèlement à la Convention Tripartite qui nous lie pour 5 ans avec le Conseil général et l'Agence Régionale de la Santé et fixe les financements octroyés pendant ces cinq années. C'était un souhait de l'établissement de faire se coïncider le renouvellement de ce projet avec celui de la Convention Tripartite.

Il n'en résulte pas de budget supplémentaire mais pas non plus de moyens en moins, ce qui est une bonne chose si l'on compare à d'autres établissements pour qui les effectifs de personnel ont parfois été revus à la baisse.

Le point à améliorer au regard de ce projet d'établissement est l'amplitude du jeûne nocturne, qui est aujourd'hui de 12 heures ou plus. Les efforts effectués ces dernières années ne s'avèrent pas suffisants pour réduire significativement cette amplitude, il va probablement falloir modifier les horaires du dîner, ce qui impliquera inévitablement de gros changements d'organisation dans les services.

Mme LACASSAGNE évoque l'enquête '*Que Choisir*' récemment publiée sur les gros dysfonctionnements relatifs à l'alimentation en EHPAD. Elle demande s'il ne serait pas apprécié des résidents un changement d'heure du repas en fonction de la saison (heure d'hiver / heure d'été). Mme GAVA répond qu'un changement dans les horaires qui permettrait de réduire la durée du jeûne nocturne sera déjà difficile à faire accepter aux résidents qui ont leurs habitudes. On le voit très bien dans le hall, déjà une heure avant le repas. Cependant, il faut envisager tous les avantages à tirer de ce changement d'horaire.

- **Prise en charge des transports sanitaires :**

L'assurance maladie prend en charge 3 milliards et demi d'euros de remboursement de transport sanitaires par an (2014).

*(Ndlr : le 22/04 - lendemain de cette séance - un délégué de l'Assurance Maladie viendra présenter les diverses prises en charge de la CPAM des transports sanitaires).*

C'est la raison médicale, que seul le médecin est à même de compléter, qui décide de la prise en charge ou non du transport :

- Hospitalisation (entrée ou sortie) ;
- Nécessité d'être allongé OU sous surveillance pour le dit transport ;

- Soins liés à l’Affection Longue Durée du résident ET patient déficient ou atteint d’une incapacité ;
- Soins liés à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.

Les frais liés aux transports sanitaires :

3 possibilités (sur un parcours type d’une vingtaine de minutes) :

- *Un transport en véhicule personnel* : pour lequel l’Assurance Maladie peut rembourser les frais kilométriques : coût d’environ 5€00 ;
- *Un transport en Véhicule Sanitaire Léger ou en taxi conventionné* (la plupart des taxis le sont) : 55€00 ;
- *Un transport en ambulance* : 180€00.

Pour tous ces déplacements, le transporteur doit amener le patient jusque dans le service où il est attendu. Il faut savoir que ne seront pas pris en charge les transports sanitaires en cas de rapprochement familial.

Les hospitalisations d’urgence sont quant à elles toujours remboursées.

#### - Information sur le projet de reconstruction :

Le permis de construire vient d’être approuvé par toutes les parties, il sera probablement affiché en mairie la semaine prochaine (semaine 18), il faut désormais attendre les deux mois de recours. Cependant le travail continue en parallèle : les appels d’offre seront lancés début mai pour une décision à prendre fin juillet. Les travaux débuteront en septembre. Une durée de 26 mois est prévue pour achever les travaux, soit une livraison du nouveau bâtiment fin septembre 2017.

Pour information : demain et après-demain (22 et 23 avril), des sondages auront lieu dans le sol où est prévue la construction afin de vérifier qu’il n’y ai pas des caves sous-terraines. Si tel est le cas, il faudra les boucher avant d’engager les travaux.

Par ailleurs, il faudra, avant le début des travaux, détourner environ 600 mètres de réseau de gaz qui avaient été installés en 2012 et qui se trouvent sur le terrain à construire.

#### - Information sur le projet de fusion des EHPAD de Bléré et Montlouis :

Un autre gros projet est en cours de réalisation : la fusion administrative de nos deux EHPAD, qui sont en direction commune depuis 2008 et qui ont depuis des modes de fonctionnement uniformes et des services proposés aux résidents très semblables. De nombreux personnels sont partagés entre les deux établissements (le moniteur d’Activités Physiques Adaptées, l’infirmière hygiéniste, le diététicien...). Un des principaux objectifs de cette fusion est d’asseoir les établissements sur le territoire de l’Est Tourangeau avec, pour les deux établissements réunis 15 millions de budget, 350 agents, 120 places

de SSIAD et 350 places d'EHPAD. La fusion sera de toute façon progressive, des groupes de travail vont être mis en place dès le mois de mai et ce jusqu'au mois de novembre. Des réunions avec les représentants du personnels vont également être programmées afin d'aboutir en fin d'année à un protocole de fusion.

Mme SENNÉ demande s'il y a des mouvements de personnel relatifs à ce projet, la diminution des effectifs étant souvent corrélée aux fusions, cela peut faire peur aux agents. Ici, ce ne sera pas le cas et cela a bien été évoqué dès le début des discussions. Le personnel sera informé de façon régulière des divers échanges et des décisions qui seront prises. De plus, il n'est pas dans l'intérêt des établissements de réduire le personnel. Il faut continuer à travailler dans de bonnes conditions et maintenir un *pool* de remplacement par établissement. Il ne sera pas envisagé de faire naviguer du personnel entre les deux malgré cette fusion, cela représente trop de kilomètres, de temps et de frais pour que ce soit avantageux de tous points de vue. Cette mention sera d'ailleurs inscrite noir sur blanc dans les documents qui découleront des réunions. Le protocole à venir sera un accord entre la direction et les représentants du personnel.

#### - Programme d'animation 2015 :

- Les échanges avec l'EHPAD de Château-la-Vallière seront multipliés puisque ceux avec l'établissement de Fondettes risquent de se voir diminuer puisqu'ils qu'ils n'ont pas de moyen de locomotion à leur disposition.
- Ainsi le 21 mai, s'y dérouleront les Olympiades et le 26 mai quelques résidents s'y rendront pour participer à un atelier décoration sur faïence, ils pique-niqueront sur place.
- Le 25 mai une sortie à Channay-sur-Lathan est prévue avec visite des jardins de Mireille, le pique-nique sera également prévu sur place.
- Les Blouses Roses continueront d'intervenir chaque lundi, en revanche les prestations très appréciées du Blouson Rose, Michel Fort vont s'arrêter, il chantera dans notre établissement pour la dernière fois le 15 juin prochain.
- Le 28 avril, il y aura une chorale offerte par les Blouses Roses.
- L'intervention nouvelle des Clowns Nobobo dans les étages est très appréciée et le personnel s'est bien investi lors de leur premier passage le 19 février dernier au 3<sup>ème</sup> étage. Ils reviendront le 27 mai prochain et iront rencontrer des résidents du 2<sup>ème</sup> étage et leur prochaine visite est ensuite programmée le 15 septembre où cette fois ils resteront au rez-

de-chaussée et animeront l'après-midi avec les enfants du Centre de Loisirs.

Pour maintenir l'intervention des clowns dans l'établissement, Mme CORBINEAU va faire appel à la générosité de certaines associations et faire des demandes de subventions car bien que jusqu'ici financées par l'Association des Amis des Résidents de la Bourdaisière, il faudra désormais trouver d'autres sources de financement si nous souhaitons poursuivre ce riche partenariat.

- Mme CORBINEAU envisage également de faire profiter les résidents de la médiathèque Stéphane HESSEL installée à Montlouis depuis tout juste deux ans maintenant. Elle y empruntera des livres audio ainsi que des livres à gros caractères. Certains résidents s'y rendront d'ailleurs le 13 mai prochain puis le 28 avec des enfants du relais assistantes maternelles. Mme CORBINEAU demandera aux résidents qui ne pourront pas se déplacer jusqu'à la médiathèque s'il y a des livres qu'ils aimeraient lire et / ou écouter.
- Des sorties aux écuries d'AnAdé vont être programmées régulièrement pour pallier la fin des ateliers zoothérapie. L'intervenante se rendra parfois directement à l'EHPAD avec des poneys (les prochaines fois seront le 29 avril avec les enfants du centre de Loisirs et le 20 mai avec des résidents de l'EHPAD de Bléré). Mme CORBINEAU a également fait une demande de subvention aux Blouses Roses afin de maintenir ces interventions.
- Deux ateliers différents ont été mis en place par Edwige, animatrice à l'EHPAD. Un atelier relaxation / massage des mains, habituellement programmé le mardi après-midi. Elle a également instauré un petit atelier zoothérapie qui lui se déroule généralement les vendredis après-midi.
- La sortie au musée du poids lourd va être reprogrammée après avoir été annulée l'an dernier. De nombreux résidents récemment arrivés à l'EHPAD pourraient être intéressés par cette visite.
- Une sortie à la réserve de Beaumarchais d'Autrèche va également se programmer prochainement, cela avait beaucoup plu l'an dernier.
- Une sortie en tramway avec déjeuner au restaurant sur Tours est également à prévoir pendant les vacances scolaires, période où les rames du tram sont moins bondées.
- De sorties au RAM se poursuivent tous les deux mois en alternance avec leur venue au sein de l'EHPAD.
- Le repas des familles est programmé le 11 juin. Il y aura des stands à l'extérieur proposant des produits locaux.



- Le 18 juin un rallye-rando va se dérouler. Les participations financières seront directement versées au profit de l'Association des Amis des résidents de la Bourdaisière. Cela n'annule en rien la randonnée du mois de novembre au profit cette fois du Téléthon.
- Le 4 octobre - un dimanche après-midi - un spectacle cabaret Music'Hall sera organisé par l'Association à l'Espace Ligéria de Montlouis. Le spectacle proposé durera près de deux heures et l'entrée sera de 10€ (5€ pour les résidents de l'EHPAD).
- Une art-thérapeute va être prochainement recrutée pour intervenir auprès des résidents. Ses compétences artistiques étant très variées (musique, arts-plastiques...) les résidents, répartis en groupes de 4, devraient chacun y trouver leur compte.
- Au mois de décembre, une sortie au Cirque Georget sera programmée tout comme l'année dernière.

- **Questions diverses :**

Les travaux réalisés l'an dernier dans la chambre funéraire, ou plutôt le reposoir, de l'établissement le rendent plus agréable pour les familles, il n'est pas présent dans beaucoup d'établissements, et il faut parfois payer un supplément, ce qui n'est pas le cas ici.

Mme AKPO tient à préciser que les familles ne seront désormais plus seules pour s'y rendre. Elles seront en effet toujours accompagnées d'un soignant qui leur laissera leur intimité une fois dans les lieux.

L'ordre du jour étant épuisé, le prochain Conseil de la Vie Sociale sera proposé très rapidement après les élections, soit fin juin, afin d'élire les représentants au Conseil d'administration qui est également prévu fin juin.